

St-Gabriel de Brandon, 19 juillet 1906.

Monsieur le Dr A. Laurendeau, Sec.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai bien reçu votre lettre du 31 mars dernier. relative à un projet de loi tendant à réglementer les médecins patentés. J'ai même suivi ce projet de loi devant le comité chargé de l'étudier; je vous demande bien pardon du retard à répondre à cette lettre de vous: "Mieux vaut tard que jamais" dit le proverbe. et alors, laissez moi vous dire que j'approuve pleinement ce projet de loi.

Ces médecines patentées sont employées par tout le monde d'une manière générale, et la plupart du temps, la même médecine est employée comme remède universel.

Il n'est pas nécessaire je crois, surtout parlant à des médecins éminents, d'appuyer sur les avantages qu'il y aura pour tout le monde de savoir les qualités et quantités des matières qui composent ces médecines. Le public en userait avec connaissance de cause, et nos médecins pourraient même les recommander, ce qui ferait l'affaire et des inventeurs et du public.

Ainsi je vous déclare que je suivrai de projet de loi dans ses phases, et s'il n'en dépend que de moi, chaque remède patenté indiquera ce qu'il contient à sa face même, comme l'indique toute prescription de médecin.

Votre tout dévoué,

J. E. ARCHAMBAULT.

Monsieur le secrétaire fait remarquer que M. le Député de Berthier exprime au sujet de cette question une opinion analogue à celle de M. le Député Dugas, et il l'en félicite.

Il est regrettable que Monsieur le Député Dubeau, n'ait pas jugé à propos d'émettre une opinion à ce sujet, ni même d'accuser réception des résolutions de l'Association, son opinion fût-elle défavorable aux vues unanimes de la profession dans ce district.

Quant à Monsieur Charlemagne Laurier, il est à supposer que la maladie grave dont il souffre depuis assez longtemps déjà, l'a empêché de s'occuper d'affaires, pouvant lui imposer un travail.

Proposé par M. le Dr Beaudry de St-Jacques, secondé par M. le Dr Lavallée de St-Félix de Valois: que les membres de l'Association approuvent entièrement les vues exprimées par M. le Dé-